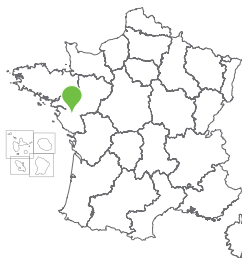


Fiches Territoires **Trame verte et bleue**



Rezé

Valorisation d'une prairie inondable
à des fins écologiques, sociales et économiques
et identification des réservoirs de biodiversité
et des corridors sur le territoire communal



MOTS CLÉS

*outil d'analyse du potentiel de connectivité écologique
Association naturaliste locale - Agenda 21*

Tiphaine KERVADEC

Chargée de mission, Etd
t.kervadec@etd.asso.fr



Télécharger la note d'observation

www.projetdeterritoire.com/index.php/Nos-publications/Notes-d-Etd

Le territoire : éléments de contexte

Commune périurbaine incluse dans la communauté urbaine de Nantes métropole et dans le SCoT de la métropole Nantes Saint-Nazaire, elle compte près de 13 km² (densité 285 hab km²).

Le territoire communal est situé au carrefour de 3 bassins versants et délimité par 2 cours d'eau (Loire au nord, la Sèvre nantaise à l'est) et 2 ruisseaux (l'Ilette au sud, la Jaguère à l'ouest) qui forment à la fois des continuités et des obstacles « naturels ». Une voie ferrée et le périphérique constituent également des points de rupture.

Situé dans la première couronne de Nantes métropole, ce territoire largement urbanisé compte un espace naturel de près de 18 ha le site des prairies de Sèvre où ont été identifiées notamment 3 espèces remarquables, faisant l'objet de mesures de protection au niveau national ou régional : l'Angélique des estuaires, le Scirpe triquètre, le trèfle de Michelli.

L'enjeu majeur pour la commune est la préservation de cet espace de nature à des fins de biodiversité et de répondre au besoin d'espaces de nature récréatifs et de loisirs des citoyens de l'intercommunalité.



Place de la TVB dans le projet du territoire

Enclavé au cœur de l'espace urbain, le site des prairies de Sèvre constitue un corridor écologique très important à l'est de Rezé qui réalise la jonction entre la Loire et le sud de l'agglomération nantaise.

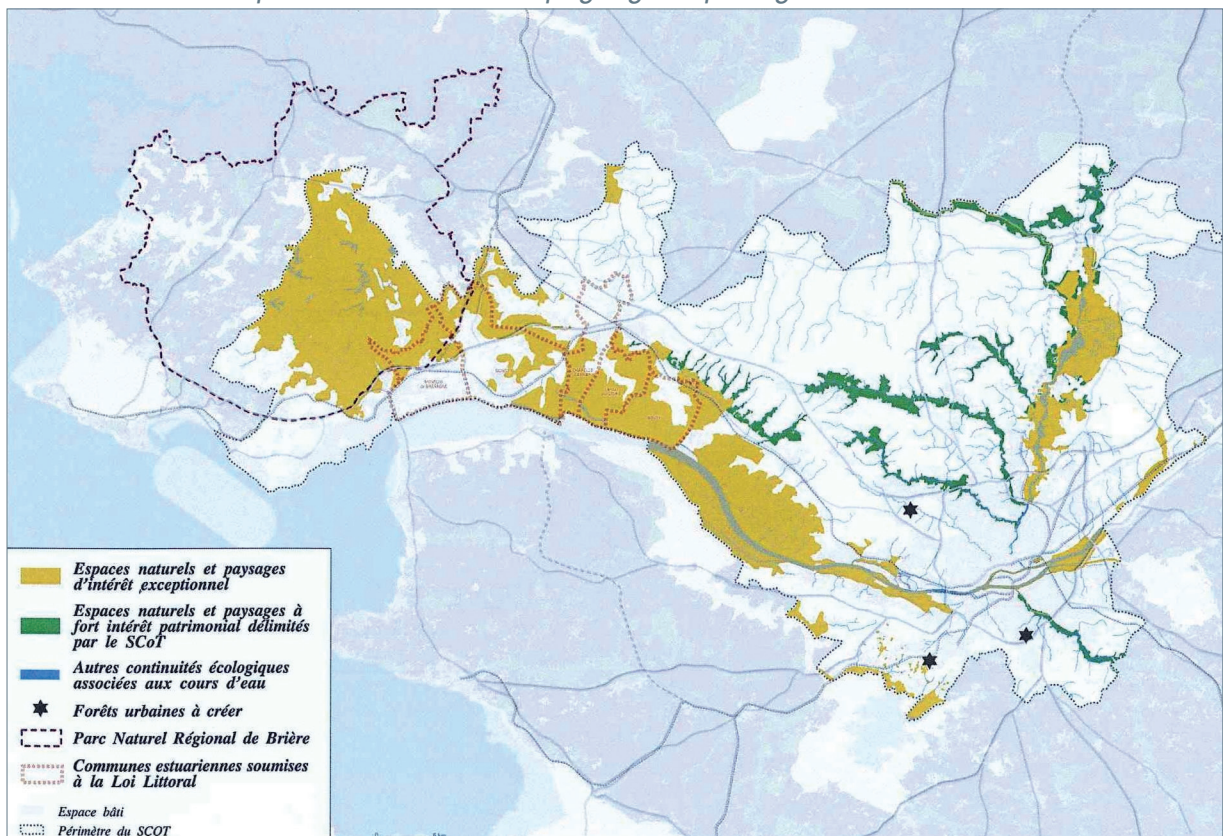
Des inventaires réalisés depuis 2001 ont montré toute la richesse de ce site au niveau des habitats diversifiés (prairies humides, mare, bord de rive, haies, boisement...), de la flore (plantes rares) et de la faune.

À l'échelle supra-communale, la vallée de la Sèvre Nantaise inventoriée en ZNIEFF et reconnue comme outil du fonctionnement des corridors écologiques, est prise en considération par la Directive territoriale d'aménagement (DTA) et par les orientations du SCoT de la métropole Nantes Saint-Nazaire (2007).

Celles-ci visent à « préserver la continuité du maillage des cours d'eau, plans d'eau et milieux humides et les continuités écologiques entre les zones humides, boisées, bocagères, et à garantir l'équilibre écologique des milieux et la protection de la biodiversité ».

Le SCoT a aussi arrêté les contours du site de la « forêt urbaine » dont une partie repose sur la commune de Rezé (ruisseau de l'Ilette et zones humides associées notamment). Projet porté par Nantes Métropole, il vise à favoriser la restauration et le développement de continuités écologiques entre ses espaces naturels et agricoles majeurs.

Localisation des espaces naturels et des paysages à protéger



Source : document d'orientations générales du SCoT Nantes - Saint-Nazaire

Mise en œuvre en faveur de la TVB

Valorisation d'une prairie inondable à des fins écologiques, sociales et économiques

Anciens lieux de pâturages acquis par la commune en 1982 et transformés en parc paysager, les prairies de Sèvres ont été réaménagées vers 2002 de manière à concilier nature et loisirs et à favoriser un nouveau regard du citoyen à l'égard de la biodiversité.



Actions

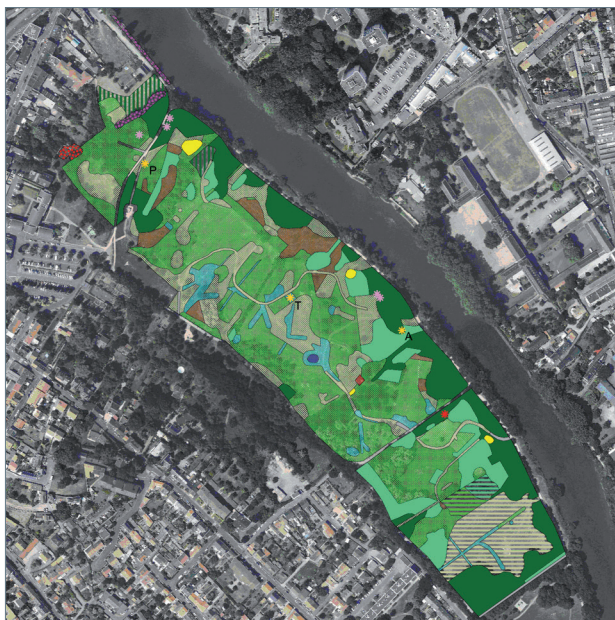
- remplacement des espèces exotiques par des espèces locales,
- création de 2 mares pour enrichir le milieu et à des fins pédagogiques,
- mise en défens de certains espaces pour y permettre le développement de la biodiversité,
- ouverture d'une zone de pâturage de 8000 m² de juin à octobre,
- création de plusieurs espaces de jeux pour enfants et d'espaces et de parcours sportifs,
- création de circuits de promenades pédagogiques qui forment un observatoire naturel permettant de pénétrer la prairie sans perturber la faune,
- création d'un espace « barbecue » et de sanitaires.

Fonctions écologiques et économiques

- restauration de sa fonction de prairie humide : développement de la biodiversité et gestion écologique du cycle de l'eau (filtrage de l'eau, gestion des inondations, rétention de l'eau),
- le pâturage permet à la fois l'entretien écologique (et à moindre frais) de l'espace, l'aération du sol, et l'alimentation du bétail d'un agriculteur local (convention),
- le produit de la fauche est exporté.

Fonctions sociales

- la surface et les différents aménagements diversifient la palette d'usages possibles (récréatifs, pédagogiques et élargissent le spectre des usagers en type et en quantité, au cœur de la métropole.



Prairies de Sèvre

Source : Nantes Métropole
Cartographie : GUYOT G., Bretagne Vivante - SEPNEB, 2008

- | | |
|---|--|
| ✱ Stations de cardamine impatientes | ■ Groupement de grands héliophytes (faciés à baldingère) |
| ✱ Stations de potentille des oies, trèfle de Micheli et d'ail des champs | ■ Variante ourliuifée à cenanthe safranée abondante |
| ✱ Station de reouée du Japon | ■ Groupement prairial hygrophile à glycérie flottante |
| ■ Mégaphorbiaie nitrosциaphile dominée par la grande ortie | ■ Groupement nitrosциaphile à dactyle |
| ■ Variante à cenanthe safranée abondante | ■ Groupement nitrophile à dactyle |
| ■ Groupement prairial mésocyrophile à agrostis stolonifère et vulpin des prés | ■ Faciés à patience à feuilles obtuses |
| ■ Variante pâturée extrêmement riche en <i>Poa trivialis</i> | ■ Stations d' <i>Epipactis helleborine</i> |
| ■ Groupement prairial mésocyrophile à fleole des prés | ■ Stations de reouée du Japon |
| ■ Groupement prairial mésocyrophile à pigamon jaune | ■ Mare |
| ■ Groupement prairial ouvert et piétiné des chemins | |



50 0 50 Mètres

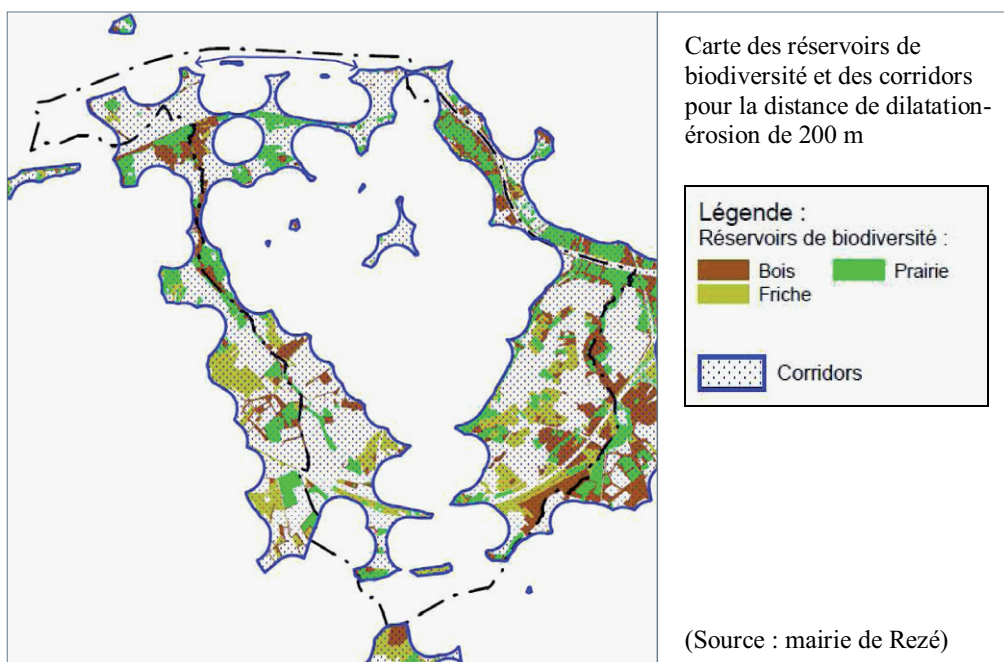
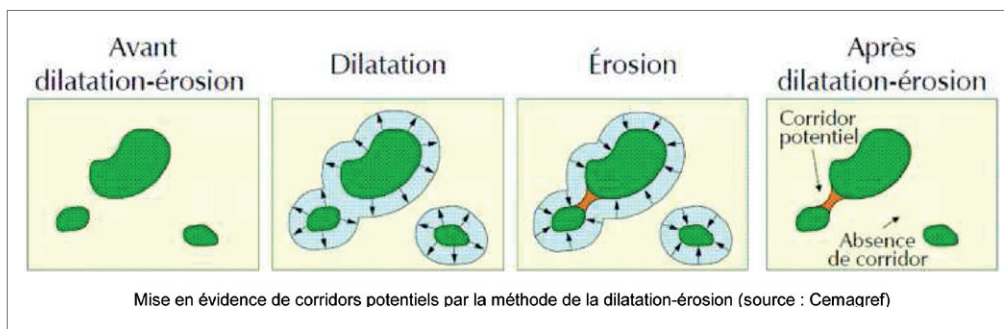
Identification de la trame verte par l'analyse des fonctionnalités écologiques du territoire communal

Grâce aux travaux réguliers de la SEPNB, la commune disposait d'une bonne connaissance des réservoirs mais pas de la fonctionnalité écologique des tissus urbains qui les séparent. Dans cette optique, la commune a utilisé la méthode de la dilatation-érosion. Appliquée au sein de 3 sous-trames (bois, friche, prairie), et traitée sous SIG (système d'information géographique), celle-ci permet d'analyser les distances entre deux réservoirs de biodiversité et de mettre en évidence les chemins les plus directs permettant de les relier.

Une fois identifiés, les corridors ont été rapportés aux formes urbaines et aux infrastructures existantes sur le tracé au moyen de la photographie aérienne afin de détecter les obs-

tacles à l'échelle communale (infrastructures de transports et zones artisanales) et à l'échelle de la parcelle.

Pour celle-ci, un travail d'analyse des clôtures sur 2 secteurs pavillonnaires a été conduit sur le terrain afin d'évaluer après traitement statistique, la perméabilité des formes urbaines. 4 secteurs à enjeux ont finalement été détectés et assortis de propositions d'actions : gestion d'espèces indésirables, aménagement d'un passage à faune, inscription de parcelles en N dans le PLU, sensibilisation des particuliers et des entreprises, soutien aux initiatives locales et aux associations d'éducation à l'environnement.



Démarche et outils de mise en œuvre

Dispositifs d'accompagnement

L'Agenda 21 est utilisé comme un levier au service de la TVB au moyen d'un volet biodiversité qui définit 4 grands objectifs stratégiques : accompagner le développement de la faune et de la flore, augmenter la présence de la nature en ville, préserver le patrimoine paysager et naturel communal, développer des pratiques de gestion des espaces verts respectueuses de l'environnement. Véritable « plan biodiversité », il décline un plan de 25 actions qui précise pour chacune, les modalités financières, portages, partenariats et échéancier.

Ingénierie

Un étudiant a réalisé l'étude du potentiel de connectivité écologique de la commune à partir de l'approche de la dilatation-érosion et l'association Bretagne Vivante – SEPNB a été mobilisée sur la base d'une convention triennale, pour identifier les réservoirs de biodiversité, définir des préconisations de gestion et assurer le suivi de la biodiversité.

Outil foncier mobilisé

La commune est un cours de création de zones de préemption au titre de la politique « Espaces naturels sensibles » du département pour faciliter l'acquisition et la gestion de certaines parcelles de la TVB.

Aller plus loin

L'intégration de la TVB de Rezé dans la trame verte et bleue de Nantes métropole : avec le changement d'échelle, des corridors écologiques « en pas japonais » de la métropole pourront par exemple s'appuyer sur les réservoirs de biodiversité de Rezé pour relier les grands espaces naturels intercommunaux à travers le tissu urbain.

Le territoire communautaire a été découpé en territoires d'actions pilotés par des « pôles de proximité » disposant de toutes les compétences communautaires pour mener des actions. Cette interface constitue une opportunité pour articuler échelles et projets en faveur d'une TVB d'envergure intercommunale.

Traduction dans les documents de planification

Les 14 réservoirs de biodiversité identifiés, dont les prairies de Sèvre, sont protégées par leur classement en zone N dans le PLU communal.

Suivi /évaluation

Depuis 2001, l'association Bretagne Vivante – SEPNB conduit chaque année un suivi de la faune et de la flore sur les espaces naturels communaux, assorti de préconisations de gestion réajustées de le cas échéant.

Difficultés rencontrées

La TVB s'envisage nécessairement à l'échelle supra communale. Les décalages entre calendriers d'étude de la TVB des communes adjacentes et de la communauté urbaine ne permettent pour le moment qu'une étude et une connaissance partielle de la TVB.

Une dynamique communale en faveur de la TVB est lancée et se traduit dans les démarches et actions et notamment en direction des jardiniers amateurs : au titre de son Agenda 21 et en écho à l'étude sur la fonctionnalité des corridors, la municipalité réfléchit à un appel à projet participatif pour faire émerger des actions favorisant le déplacement de la petite faune dans les jardins privés, aujourd'hui gênée par des murets, des grillages... Elle vient par ailleurs d'intégrer la démarche pilotée par Écopôle (CPIE du pays nantais) en lançant sur son territoire le concours « jardins naturels » destiné aux jardiniers amateurs pour récompenser les bonnes pratiques en respectant dix principes établis. Par ailleurs, la ville a classé l'un de ses 77 jardins familiaux comme réservoir de biodiversité pour la TVB.

Conditions de réussite

- L'implication du directeur général des services et du maire depuis 2001 est très présente. Ce portage pérenne et régulier a pu favoriser l'appropriation progressive des enjeux de continuités écologiques par les élus et les agents de la collectivité et mobiliser l'ensemble des acteurs et des projets locaux autour des enjeux de biodiversité, puis de TVB.
- Le temps passé à définir le projet et l'approche pragmatique (plutôt que conceptuelle) sont des leviers essentiels d'appropriation pour les élus. Depuis 10 ans la SEPNB présente les résultats de ses travaux et les enjeux pour le territoire devant les élus et les agents de la commission « environnement ».
- L'identification par la population d'un agent en charge des questions de biodiversité et la communication du projet TVB au grand public (presse locale) a permis à l'agent d'être contactée par des seniors rézéens qui ont vu évoluer la commune et qui détiennent la connaissance des lieux de biodiversité sur le territoire et la partagent.

Points forts et originalités/innovations de la démarche

- La mobilisation d'une association naturaliste locale pour les études et le suivi écologique des espaces de nature de la commune.
- L'approche SIG de la dilution-érosion pour analyser le potentiel de connectivité écologique des tissus urbains.
- La mobilisation de l'Agenda 21 pour mettre en œuvre un plan d'actions en faveur de la TVB.
- La valorisation d'une prairie inondable à des fins écologiques, sociales et économiques.

Ressources et contacts



Émilie Rossa (paysagiste)
Chargée de mission paysage et environnement
à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement
emilie.rossa@mairie-reze.fr



Laurène Stordeur (paysagiste)
Chargée de mission Agenda 21
laurene.stordeur@mairie-reze.fr

Agenda 21 de Rezé

<http://www.reze.fr/Agenda-21-Environnement/Agenda-21/>

Travaux relatifs à l'analyse des fonctionnalités écologiques du territoire communal de Rezé, Pierre Brunel - 2011,

Université de Rennes II - Master 2 professionnel :
« Gestion des habitats et des bassins versants ».



Présentation

MISSION

Etd, le centre de ressources du développement territorial, assure une mission d'intérêt général au service des collectivités et de leurs groupements.

Ses services fondés sur des études et des productions méthodologiques visent à qualifier et professionnaliser les élus, techniciens et partenaires engagés dans l'élaboration d'un projet de territoire et de ses déclinaisons opérationnelles.

Dans certains domaines émergents ou sur des champs encore peu investis, Etd accompagne l'expérimentation de nouvelles formes d'intervention et d'action des collectivités afin de contribuer à faire progresser les politiques publiques.

L'observation des modalités de coopération entre collectivités est un axe majeur des travaux d'Etd, qu'il s'agisse de coopération entre collectivités de même rang à l'échelle de territoires plus vastes ou entre des collectivités de niveau différent.

GOUVERNANCE

Avec l'adoption de ses nouveaux statuts en octobre 2012, Etd a élargi sa gouvernance aux associations d'élus et aux réseaux nationaux intervenant dans le champ du développement territorial. L'association comprend désormais quatre catégories de membres : collectivités et leurs groupements, Régions et Départements, association d'élus et réseaux nationaux.

Un comité des financeurs réunit les personnes morales publiques ou privées contribuant de façon substantielle et récurrente au financement du programme de travail de l'association et est invité aux réunions du conseil d'administration.

ACTIVITÉ

L'activité d'Etd est conduite pour et en partenariat avec ses usagers. Elle s'organise en 3 grands domaines :

- Observation des stratégies et des pratiques du développement territorial,
- Travaux de recherche-développement à vocation méthodologique,
- Services aux élus et techniciens engagés dans le développement territorial.

PRÉSIDENT

Marc CENSI

DIRECTRICE

Delphine VINCENT

BUDGET

2,5 M€ dont 75% Datar - Caisse des dépôts et 25% recettes propres

ADHÉRENTS AU 31/10/2012

262 dont 12 Régions, 19 Départements et 231 Intercommunalités et leurs groupements

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Régions 4 sièges

Départements 4 sièges

Collectivités et groupements 6 sièges

Associations d'élus et réseaux 6 sièges

